



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 2 août 2023

### **Patrons et gouvernement veulent nous faire payer la crise de leur système et leur rapacité, refusons le collectivement !**

Alors que la très grande majorité de la population était contre la réforme des retraites, que les travailleurs ont fait grève et manifesté pendant 4 mois, Macron et son gouvernement sont passés en force. Les travailleurs et travailleuses devront donc, en fonction de leurs années de naissance (en tout cas, à partir du 1er septembre 1961), travailler progressivement entre un trimestre et deux années de plus pour espérer bénéficier d'une retraite pleine, et à condition d'être âgé d'au moins 62 ans jusqu'à 64 ans.

Ce mauvais coup n'est malheureusement pas le dernier à être concocté par ceux qui nous gouvernent aujourd'hui. Les mêmes s'apprêtent à « réformer » les conditions d'attribution du RSA en faisant planer la menace de sa suppression à celles et ceux qui n'accepteraient pas de travailler 15 à 20 heures hebdomadaires en échange de cette allocation. À noter que Meloni, la présidente d'extrême droite italienne, a pris une longueur d'avance dans ce domaine sur son collègue français : elle vient de décider de supprimer le « revenu de citoyenneté » qui permettait aux plus pauvres sans emplois de garder la tête hors de l'eau. Pour cette représentante de la bourgeoisie italienne, cette aide était « le symbole de l'assistanat ». Le « démocrate » Macron utilise les mêmes arguments pour priver les bénéficiaires du RSA de leur allocation !

Le gouvernement prétend qu'un grand nombre d'emplois restent sans preneurs, mais il fait sciemment l'impasse sur ce que les patrons proposent en échange du travail fourni. À La Réunion, les salaires proposés, à travail égal, sont bien moindres que dans l'hexagone. La plupart des conventions collectives nationales ne sont pas appliquées. Dans nombre d'entreprises, les heures supplémentaires ne sont pas payées. À côté de cela, les prix des produits alimentaires (supérieurs de 37 % à ceux de l'hexagone) se sont envolés. Le prix des locations flirte avec ceux pratiqués dans les grandes villes françaises.

Dans ces conditions, les travailleurs sont de plus en plus pris à la gorge. Les salaires ne suivent pas la hausse des prix. Le prix du caddy qui était de 100 € est passé aujourd'hui à 150 €, voire plus.

Les petits retraités, les chômeurs, les bénéficiaires du RSA doivent se priver sur l'essentiel.

Les seuls à s'en sortir dans cette situation sont les capitalistes dont les profits ont explosé.

À ceux-là, le gouvernement ne demande aucun effort. Bien au contraire, il ne cesse de les bichonner. Subventions par ci, exonérations de cotisations sociales par là, diminution d'impôt sur leurs sociétés et surtout : liberté des prix !

Ces cadeaux se chiffrent par centaines de milliards. Ils sont à l'origine de la dette colossale de l'État français qui se chiffre à 3000 milliards.

C'est cette dette que le gouvernement s'est mis en tête de nous faire payer, à nous travailleurs qui ne sommes en rien responsables de cette situation. C'est ce que Gabriel Attal, le nouveau ministre de l'Éducation Nationale a déclaré à l'issue de sa nomination dans le nouveau gouvernement dirigé par la première ministre, Élisabeth Borne.

Les travailleurs sont donc à nouveau confrontés à un choix : celui de subir ou celui de se battre pour faire payer les riches. C'est de cette riposte que les militant(e)s syndicalistes de la CGTR doivent discuter dans les entreprises, avec tous les travailleurs, car ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes, sur leur organisation, sur leur solidarité, sur leur détermination, pour défendre leurs intérêts !

### **Dans les entreprises, les travailleurs ne restent pas sans réagir**

À la SPL Estival, le directeur s'est vu retirer ses attributions pour avoir consacré les fonds de l'entreprise à des dépenses inutiles comme les voitures de fonction ou des emplois de complaisance alors que la priorité était l'achat de bus. Cette décision a fini par être prise par l'autorité de tutelle suite aux mobilisations et dénonciations publiques faites par les militants syndicaux de l'entreprise, dont ceux de la CGTR.

**Dans les 7 crèches Marmay and Co**, la gestion hasardeuse du patron ayant mis l'ensemble de la

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît  
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

structure dans le rouge, les salariées se sont retrouvées sans salaires en juin. Elles ont obtenu, par leur mobilisation et la grève, la récupération de leur dû.

À cela s'ajoutait l'insalubrité des locaux alors qu'ils sont normalement destinés à accueillir des enfants en bas âge, mais aussi la dette de plusieurs centaines de milliers d'euros de l'entreprise auprès de la Sécurité sociale. Comment continuer à travailler dans de telles conditions. La liquidation de l'entreprise, envisagée par le tribunal de commerce, risque fort de se confirmer avec 32 emplois supprimés à la clé !

À **Citeva Saint André**, la plupart des conducteurs de camions de ramassage de déchets ont cessé le travail le 21 juillet pour dénoncer le manque de camions en bon état de marche, les bennes cassées, l'absence d'équipements de protection individuels et le non respect des horaires de travail. Sous la menace d'une grève reconductible à partir du 26 juillet, la patronne a préféré signer un accord avec les grévistes, leur accordant tout ce qu'ils voulaient. La menace de grève a été levée, mais les travailleurs attendent de voir la concrétisation des promesses de la patronne !

À **LeO de Salazie**, le patron est décédé récemment. Mais pour ne pas changer, la direction, avec la complicité de tous les organismes publics (tribunal de Commerce, inspection du Travail et mandataire financière), ne rendent aucun compte de ce qui se concocte en haut lieu concernant le devenir de l'entreprise et de ses 35 salariés. Le directeur et sa garde rapprochée se refusent à communiquer la moindre information aux représentants CGTR en CSE. Ils affichent, tous autant qu'ils sont, un mépris total pour ces ouvriers et ouvrières qui ont permis depuis près de 30 ans à cette entreprise de perdurer et à ses dirigeants de s'enrichir !

**Chez les pompiers du SDIS de Saint Pierre et Saint Denis**, un préavis de grève a été lancé pour jeudi 3 août pour exiger des embauches afin d'obtenir plusieurs dizaines d'embauches pour faire face aux charges toujours plus lourdes de travail. À Saint Pierre ils effectuent annuellement 7000 interventions et 10 000 à Saint Denis.

Ils avaient déjà fait grève le 11 février pour cela et débrayé à nouveau le 13 juillet dernier, mais sans que rien ne bouge. Pour l'État, « il n'y a pas le feu ! ». Pour les pompiers, c'est leur santé et leur sécurité qui sont en jeu !

**Les salariés du Trésor Public** ont décidé de s'adresser lundi 31 juillet aux contribuables faisant la queue devant les trésoreries pour dénoncer le manque d'effectifs pour répondre aux questions du public. Le gouvernement a mis en place des plateformes numériques, mais qui fonctionnent mal (bug informatique récent !), avec un seul objectif réel, celui de supprimer un maximum d'emplois. Le résultat, c'est bien sûr les services complètement débordés par les appels et les réclamations, mais aussi l'impossibilité pour le public de joindre les services, et plus particulièrement ceux qui ne sont pas dotés de matériel informatique, c'est à dire, comme d'habitude les plus pauvres !

**Chez Derichebourg**, les conducteurs chargés du ramassage des ordures à Saint Joseph et Saint Philippe se sont à nouveau mis en grève en juillet pour dénoncer le non respect de l'accord de fin de conflit d'avril où il avait été convenu de faire réparer les camions de ramassage. Le travail a repris entre temps, mais pas la conduite des camions toujours pas réparés ! La sécurité d'abord !

-----

Si le gouvernement laisse les capitalistes augmenter leurs prix comme jamais, permet à EDF d'augmenter les siens de 30 % en l'espace d'un an (avec le bouclier énergétique, s'il vous plaît !), nos décideurs pays ne sont pas en reste pour faire les poches des travailleurs.

Citalis a ainsi augmenté ses tarifs en juillet de 25 à 30 % et la mairie de Saint Denis le tarif du stationnement dans le chef lieu de 30 %. Quant aux habitants de Saint Paul, ils verront leurs factures d'eau augmenter de 10 % au 1er août... en tout cas pas à cause de l'augmentation des salaires des travailleurs de la Créole qui sont menacés de perdre leur prime d'intéressement de 2300 € !